





Conditions d'entrée

-  Sortir de 3ème
-  Etre titulaire d'un CAPA ou d'un CAP

Contenu de la formation

-  Enseignement général
-  Enseignement professionnel :
 - outils et techniques de communication
 - pratiques et techniques d'assistance aux personnes

Durée de la formation

-  2 ans (2nde Professionnelle et Terminale BEPA)






Diplôme délivré

Brevet d'Enseignement Professionnel Agricole
 « Services aux Personnes »

Poursuite de formation

-  Bac pro Services en Milieu Rural
-  Baccalauréats Professionnels
-  Baccalauréat Technologique des filières sociales

Débouchés

-  Employé(e) d'aide aux personnes dépendantes (enfants, handicapés, personnes âgées...)
-  Agent hospitalier ou de collectivités
-  Employé(e) polyvalent de restauration, hôtellerie, hébergement et accueil
-  Accès aux concours d'aide soignante (dispense de l'épreuve écrite pour les titulaires du BEPA Services aux Personnes)
-  Accès au Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS), (dispense de l'examen d'évaluation des pré-requis et allègement de formation pour certains modules)



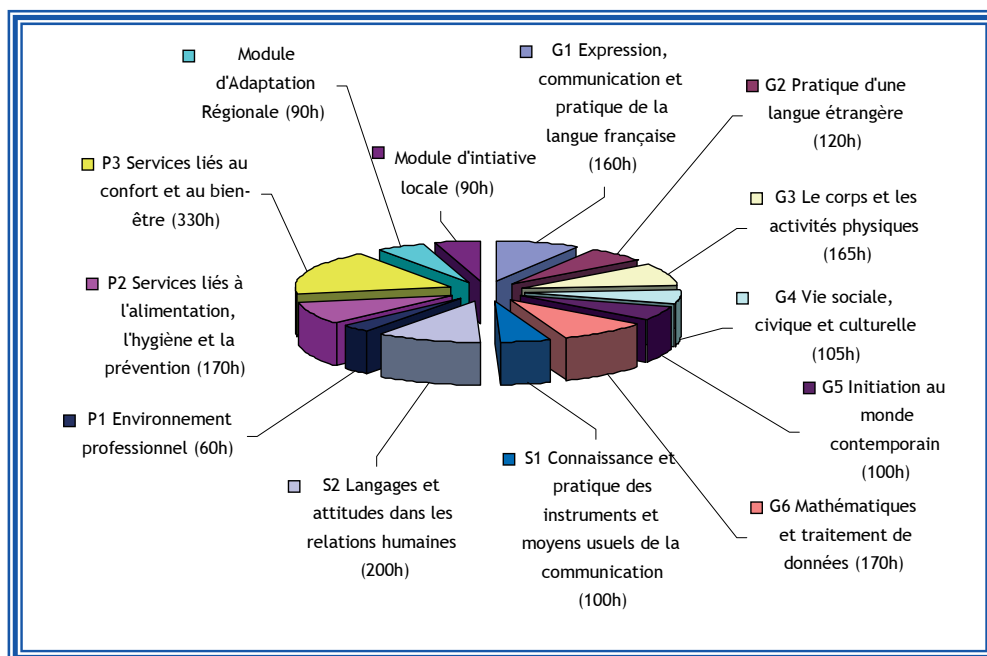
**TU ES
dynamique
TU AIMES
les contacts
TU VEUX
rendre service**

Objectifs de la formation

- ✚ Proposer un enseignement de qualité :
 - établissement à taille humaine
 - travail pluridisciplinaire
 - suivi individualisé des élèves
- ✚ Préparer par des stages en entreprise, l'insertion professionnelle de ceux qui veulent entrer immédiatement dans la vie active.
- ✚ Faciliter la poursuite de formation vers le Baccalauréat Professionnel puis l'enseignement supérieur.

Organisation de la formation

- ✚ Dans la formation, les disciplines d'enseignement général (littéraires, scientifiques et sportives) sont associées à un enseignement technique :
 - techniques de communication et d'animation
 - pratiques et techniques d'assistance aux personnes
- ✚ L'originalité de cet enseignement réside dans le regroupement, au sein d'unités pédagogiques de plusieurs disciplines concourant à la réalisation d'objectifs de formation.



Stages...

- ✚ 10 à 12 semaines de stage en plusieurs séquences durant la formation pour mettre en application les acquis et favoriser la découverte du milieu professionnel.

Obtention du diplôme

- ✚ Le Brevet d'Enseignement Professionnel Agricole est un diplôme national de niveau 5.
- ✚ Les élèves bénéficient d'un contrôle en cours de formation comptant pour 50 % de l'examen.
- ✚ L'autre moitié de l'examen comporte 3 épreuves terminales :
 - 2 épreuves écrites
 - 1 épreuve orale : soutenance du rapport de stage